Je pilote
Pilote contrôlé

Préparer un pilote gouverné, mesurable, réversible et décidé par l'organisation.

Résultat professionnel visé

Chaque participant produit et soutient une contribution individuelle identifiable à un dossier de décision. Ce dossier décrit l'usage collectif envisagé, ses bénéficiaires, sa finalité, son périmètre et ses exclusions, les responsabilités, les données, les risques, les contrôles, les indicateurs et le protocole du pilote.

Il précise les conditions de poursuite, de modification, de suspension et d'arrêt. Le résultat de la formation est une recommandation argumentée permettant à l'organisation habilitée d'examiner un pilote. La décision réelle et son éventuel déploiement restent sous la responsabilité de cette organisation.

Exemple : préparer le pilote d'un processus de travail partagé par une équipe, sans automatiser son déploiement.

Une méthode indépendante de l'outil. L'IA propose ; le professionnel contrôle, décide et assume.

L'essentiel de la formation

Repère	Conditions
Durée pédagogique	21 heures synchrones hors pauses, soit 1 260 minutes
Organisation	Trois journées de 7 heures pédagogiques chacune ; les pauses s'ajoutent à cette durée
Modalités	Intra-entreprise, en présentiel ou en classe virtuelle synchrone
Effectif maximal	5 participants en présentiel ; 3 participants à distance
Tarif par session	3 800 € en présentiel ; 3 600 € à distance. Il s'agit d'un tarif de session, pas d'un prix par participant
Mention fiscale	Prix nets de taxe - TVA exonérée
Sanction	Attestation de fin de formation - formation non certifiante

Public concerné

Dirigeants, managers, référents métier, responsables RH, qualité, conformité, DSI ou fonctions support chargés d'évaluer et d'encadrer un usage collectif. La formation concerne également les responsables de projets, responsables opérationnels et référents IA amenés à examiner un usage à l'échelle d'une équipe, d'un service ou d'un processus partagé.

Prérequis

- Avoir suivi « J'organise » ou présenter une mission métier structurée, testée et documentée.
- Disposer d'un commanditaire et de représentants des fonctions concernées par l'usage.
- Pouvoir travailler sur des documents fictifs, neutralisés ou autorisés.
- Disposer des règles internes connues et identifier les arbitrages qui restent à décider.

Le cas étudié doit être suffisamment concret pour être analysé. Le positionnement préalable examine la mission existante, ses preuves, les utilisateurs et bénéficiaires, le commanditaire, l'autorité de décision, les fonctions concernées et les documents disponibles.

Objectifs pédagogiques

Analyser un usage collectif, définir les responsabilités, les règles et les indicateurs nécessaires, construire un protocole de pilote puis formuler une recommandation argumentée de poursuite, de modification, de suspension ou d'arrêt.

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Délimiter l'usage collectif, ses bénéficiaires, sa finalité, son périmètre, ses exclusions et l'autorité de décision.
2. Cartographier les acteurs, les responsabilités, les validations et les voies d'escalade.
3. Classer les données, caractériser les risques et les dépendances, et identifier les mesures de maîtrise.
4. Définir les règles d'usage, de transparence, de traçabilité et d'arrêt.
5. Construire un pilote avec des hypothèses, un périmètre, des ressources, des responsables, un calendrier, des indicateurs et un protocole de mesure.
6. Analyser les preuves et soutenir une recommandation individuelle argumentée, cohérente et réversible.

Programme et progression

Jour 1 - Cadrer et gouverner

Durée	Séquence	Méthodes et moyens	Objectif	Production ou preuve
45 min	Cadrer le mandat et se positionner	Examen de la mission existante et du mandat.	Préciser le mandat, les parties prenantes et le périmètre de décision.	Périmètre de décision
90 min	Délimiter l'usage collectif	Étude de cas organisationnelle ; fiche d'usage collectif.	Délimiter les bénéficiaires, la finalité, le périmètre, les exclusions et l'autorité de décision.	Fiche d'usage collectif
105 min	Cartographier les acteurs et responsabilités	Cartographie ; matrice des responsabilités.	Attribuer les responsabilités, les validations et les voies d'escalade.	Matrice des responsabilités adaptée
90 min	Analyser les données, risques et dépendances	Analyse des risques ; registre des risques.	Classer les données, caractériser les risques et les dépendances, et identifier les mesures de maîtrise.	Registre initial des risques
90 min	Définir les règles minimales	Formalisation du cadre d'usage.	Définir les règles d'usage, de transparence, de traçabilité et d'arrêt.	Première formalisation du cadre d'usage

Total du jour 1, hors pauses : 420 min - 7 h.

Le travail relie les risques aux mesures, aux responsables et aux preuves. Il explicite les personnes qui utilisent, contrôlent, valident, surveillent, arbitrent et peuvent suspendre ou arrêter l'usage.

Jour 2 - Construire un pilote mesurable

Durée	Séquence	Méthodes et moyens	Objectif	Production ou preuve
75 min	Formuler les hypothèses du pilote	Formulation d'hypothèses pour le plan de pilote.	Définir des hypothèses testables pour le pilote.	Hypothèses testables
105 min	Définir le protocole de test	Construction du protocole et du plan de pilote.	Décrire les cas, le périmètre, les ressources, les responsabilités, les contrôles et la collecte des preuves.	Plan de pilote
90 min	Choisir les indicateurs et les seuils	Définition du tableau d'indicateurs.	Préciser pour chaque indicateur la définition, la source, le mode de calcul, la fréquence, le responsable et le seuil.	Tableau de mesure
90 min	Organiser les contrôles, incidents et escalades	Organisation du protocole de contrôle.	Relier les mesures, les contrôles et les voies d'escalade aux risques identifiés.	Plan de contrôle
60 min	Préparer la transparence et la communication	Préparation du plan d'information et du cadre d'usage.	Préparer la transparence et la communication sur l'usage.	Plan d'information

Total du jour 2, hors pauses : 420 min - 7 h.

Le protocole décrit les cas, le périmètre, les ressources, les responsabilités, les contrôles et la collecte des preuves. Pour chaque indicateur, le participant précise la définition, la source, le mode de calcul, la fréquence, le responsable et le seuil permettant d'éclairer la décision.

Jour 3 - Éprouver et décider

Durée	Séquence	Méthodes et moyens	Objectif	Production ou preuve
90 min	Simuler un incident et une condition d'arrêt	Simulation d'incident ; scénario d'incident.	Éprouver la réponse à un incident et les conditions d'arrêt.	Compte rendu de simulation
105 min	Challenger la robustesse du pilote	Challenge croisé du pilote.	Examiner les hypothèses, les dépendances, les responsabilités et les contrôles.	Registre des écarts
120 min	Finaliser le dossier de décision	Consolidation du dossier avec contribution individuelle identifiable.	Réunir les preuves examinées dans le dossier de décision.	Dossier de décision consolidé
75 min	Soutenir et décider	Soutenance individuelle ; atelier de décision.	Soutenir une recommandation individuelle argumentée, cohérente et réversible.	Recommandation individuelle motivée
30 min	Capitaliser et clôturer	Capitalisation des actions suivantes.	Identifier les actions suivantes, les responsables, les preuves à réunir et les échéances.	Prochaines étapes

Total du jour 3, hors pauses : 420 min - 7 h.

La simulation éprouve la réponse à un incident et les conditions d'arrêt. Le challenge croisé examine les hypothèses, les dépendances, les responsabilités et les contrôles. Chaque participant soutient ensuite sa recommandation et identifie les actions suivantes, les responsables, les preuves à réunir et les échéances.

Total pédagogique : 1 260 minutes, soit 21 heures hors pauses.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Étude de cas organisationnelle, cartographie et analyse des responsabilités et des risques.
- Atelier de décision et simulation d'incident.
- Travaux collectifs avec productions individuelles identifiables.
- Challenge croisé et soutenance individuelle.

Moyens pédagogiques et techniques

- Fiche d'usage collectif, matrice des responsabilités, registre des risques et cadre d'usage.
- Plan de pilote, tableau d'indicateurs et protocole de contrôle.
- Scénario d'incident et dossier de décision.

Les exercices utilisent les documents fictifs, neutralisés ou autorisés prévus pour le cas étudié.

Évaluation des acquis

Le diagnostic porte sur la mission structurée existante, le mandat, les parties prenantes, les règles disponibles et le périmètre de décision. Les évaluations formatives portent sur la cartographie, les responsabilités, les risques, les règles, les hypothèses, le protocole, les indicateurs et les contrôles.

La preuve finale comprend une contribution individuelle identifiable au dossier de décision, une analyse personnelle de la simulation, les indicateurs proposés, une soutenance individuelle et une recommandation motivée. L'évaluation ne repose pas uniquement sur le dossier collectif.

Huit critères et preuves examinées

Critère observé	Preuves examinées	Exigence
1. L'usage collectif précise les bénéficiaires, la finalité, le périmètre, les exclusions et l'autorité de décision.	Fiche d'usage collectif et périmètre de décision.	Compte dans le total
2. Les acteurs, responsabilités, validations et voies d'escalade sont attribués sans zone critique orpheline.	Matrice des responsabilités adaptée, attributions des validations et des voies d'escalade.	Obligatoire
3. Les données sont classées et les dépendances ainsi que les risques majeurs sont caractérisés.	Registre des risques : données, dépendances et risques majeurs du cas.	Obligatoire
4. Les mesures de maîtrise, contrôles, règles de transparence, traçabilité et arrêt répondent aux risques identifiés.	Cadre d'usage et plan de contrôle, reliés au registre des risques.	Obligatoire
5. Le pilote définit les hypothèses, le périmètre, les ressources, le calendrier, les responsables et le protocole de test.	Hypothèses testables et plan de pilote.	Compte dans le total
6. Les indicateurs et les seuils de poursuite, modification, suspension et arrêt sont calculables.	Tableau de mesure avec définitions, sources, modes de calcul et seuils.	Compte dans le total
7. La simulation d'incident produit des écarts tracés, une analyse et une réponse opérationnelle proportionnée.	Compte rendu de simulation, registre des écarts et analyse personnelle.	Compte dans le total
8. Le participant analyse les preuves et soutient individuellement une recommandation argumentée, cohérente et réversible.	Contribution individuelle au dossier, soutenance individuelle et recommandation motivée.	Obligatoire

Règle de réussite : les quatre critères marqués « Obligatoire » - 2, 3, 4 et 8 - doivent tous être acquis, et au moins 7 critères sur 8 doivent être acquis au total.

La validation des acquis porte sur l'analyse et la recommandation du participant. Elle ne vaut pas autorisation de lancer ou de déployer le pilote. Une recommandation de modification, de suspension ou d'arrêt peut constituer le résultat argumenté du travail pédagogique.

Productions conservées

Chaque participant repart avec sa contribution identifiable aux éléments suivants :

- Fiche d'usage collectif et matrice des responsabilités.
- Registre des risques, cadre d'usage et plan de contrôle.
- Hypothèses, protocole de pilote, tableau d'indicateurs et seuils.
- Analyse de la simulation, preuves examinées, dossier de décision et recommandation individuelle.

Une attestation de fin de formation est remise. La formation est non certifiante.

Limites et suite de parcours

Le cadre reste celui de la préparation d'un pilote contrôlé, avec ses préconditions. La formation ne constitue ni une validation juridique, ni une homologation de sécurité, ni une intégration technique, ni une automatisation, ni un audit de cybersécurité, ni une autorisation automatique de déploiement, ni une garantie de conformité ou de performance.

Les analyses de données, de risques et de règles d'usage sont des travaux pédagogiques. Lorsqu'une expertise juridique, de cybersécurité ou réglementaire spécifique est nécessaire, elle relève de la fonction compétente. La formation ne se substitue ni à la direction ni au commanditaire. La décision réelle et le déploiement restent sous la responsabilité de l'organisation compétente.

Selon le besoin, le conseil, l'accompagnement au pilote, l'intégration ou l'accompagnement au déploiement relèvent de prestations distinctes de la formation.

Modalités et délai d'accès

L'inscription est confirmée après analyse du besoin, vérification des prérequis et des conditions techniques, validation du devis ou de la convention et accord sur la date. Délai indicatif : jusqu'à 7 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

Tarif et financement

Modalité	Tarif par session
Présentiel	3 800 €
Classe virtuelle synchrone	3 600 €

Prix nets de taxe - TVA exonérée. Il s'agit d'un tarif de session, pas d'un prix par participant.

Autofinancement ou financement par l'entreprise. Une prise en charge par un OPCO peut être étudiée selon les critères applicables. La certification Qualiopi ne garantit pas automatiquement le financement.

Accessibilité

Les besoins liés au handicap sont recueillis avant la session. Les supports, le rythme, les pauses, la restitution ou l'organisation peuvent être adaptés lorsque ces adaptations permettent d'atteindre les objectifs.

Référente handicap : Sabrina Mokhtar - 06 58 59 78 39 - Sabrina@kapformia.com.

Formatrice et organisme

Sabrina Mokhtar, formatrice professionnelle d'adultes titulaire du titre professionnel FPA, consultante en IA générative et transformation des usages métier.

SAS Kapital Image - nom commercial KapForm'IA.

SIRET : 920 821 592 00010 - NDA : 93132076613.

Sabrina Mokhtar - 06 58 59 78 39 - Sabrina@kapformia.com.

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie Actions de formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93132076613. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Résultats et amélioration

Les indicateurs suivis concernent la satisfaction, l'atteinte des objectifs et l'assiduité. Les résultats seront publiés lorsqu'ils seront disponibles et validés. Chaque taux publié précisera sa période, son périmètre, le nombre de répondants et sa méthode de calcul.

- Questionnaire de satisfaction à chaud.
- Évaluation distincte des contenus et des enseignements.
- Analyse des difficultés, réclamations et écarts pour décider des améliorations.